L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1849

COMITÉ EXECUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Séance du 31 août 1849.

Le comité exécutif whig de l'Etat de la Louisiane, ... que le moment est venu de s'organiser ... pour les élections de novembre prochain, et considérant qu'il n'a pas encore été désigné de candidats pour le Sénat et la Chambre des Représentans, adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Le comité exécutif recommande à leurs concitoyens whigs de se réunir dans les wards de leurs districts représentatifs, SAMEDI, le 15 septembre, ... pour nommer des délégués qui représenteront chaque district représentatif à une Convention générale des whigs de la ville et de la paroisse. Cette Convention s'organisera à la Bourse St-Louis, le 22 septembre, à 7 heures et demie du soir, pour désigner deux candidats pour le Sénat ... et tels autres candidats pour les PLACES DE PAROISSE que les whigs jugeront convenable de nommer pour le plus grand intérêt du parti dans la ville et dans l'Etat.

II. Le comité recommande à leurs concitoyens de ne pas limiter le nombre des délégués qui seront élus par les wards ... le district représentatif ... mais ceux-ci devront nommer au moins cinq ... La Convention, après s'être organisée, ... jugera ...

III. ... candidats aux places ... de toute la paroisse, ... conventions partielles représentant les ... pour nommer des candidats ... CHAMBRE DES REPRESENTANS DE ... conventions partielles soumettront ... au comité exécutif ... mesures nécessaires ... succès des candidats nommés. ... résolutions seront publiées ... Bulletin ... d'Orléans, le True Delta.

L. N. MARKS, Rapporteur.
VICTOR SEPT, A. M. WATERMAN, Secrétaires.

5me DISTRICT REPRESENTATIF.

Les délégués à la Convention Whig, représentant le cinquième district représentatif, sont priés de se réunir samedi 22 courant, à 5 heures de l'après-midi, à l'effet de désigner les candidats à la Législature.

WHIG MASS MEETING.

Un Mass Meeting des whigs de la paroisse J. B. ... se tiendra à l'Hôtel Carrollton, ... CARROLLTON, samedi, 22 ... à 4 heures P. M., afin de nommer deux ... conjointement avec la paroisse St- ... membres de la Législature, ... également d'autres affaires.

Les whigs de la paroisse sont invités à être présens.

... A. N. Ogden, F. Gardère, Wm ... Burke, Jeremiah Babcock, ... P. Dewey, J. L. Bostic, John G. ... R. Beauvais, P. Sanders, ... J. G. Wilson, John M. Bach, ... Thompson, J. Mercer, A. ... Stephen Merritt, ... Wm Gorham, E. V. Marc, E. N. ... Kirk, ... Forance, A. T. ... Gregory, P. N. Word, O. H. ... Fenner, ... Bach, P. Fortier, H. ... John Hampson, E. ... Waggaman, F. P. La... A. Marks.

... DISTRICT REPRESENTATIF.

3me MUNICIPALITÉ.

[illegible]

EMILE REYNES,
JOS. HERNANDEZ,
CAPT. BURT,
Secrétaires.

AVIS.

PERSONNE ... [illegible] ... MAGNE & WEISSE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'F. M. ... transféré du No ... Gravier au No 20, rue CANAL ... Levée.
WM. DINN, Agent.

Marchandises nouvelles d'automne

C. YALE, Jr. & Co,

No. 27, rue des Magasins.

REÇOIVENT par le "steamer Falcon" et autres arrivages leur stock de

MARCHANDISES SECHES, SOIERIES, Broderies et articles pour modistes,

[illegible]

Dentelles et Broderies.

[illegible]

Schalls, Echarpes et Mantelets soie.

[illegible]

Chapeaux de paille pour dames:

[illegible]

Fleurs artificielles de tous genres, &c., &c.

Le tout se vendra aux prix les plus modérés pour du comptant.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, ... un assortiment complet des meilleures manufactures, telles que:

Cabanas, Diadema,
... Garantizada,
Figaro, La Flor de ...
Puntualidad, Dos Hermanas, &c.

J. N. RICULFI & Co,
... rue Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VICTOR, restaurateur, Place d'Armes, prévient sa nombreuse clientèle que lundi matin 3 septembre, il fera l'ouverture de sa nouvelle maison rue Toulouse, 27, entre Chartres et Levée.

Le public en général est engagé à vouloir visiter son nouvel Etablissement.

Beaux salons au 1er pour dîners et soupers particuliers. 3sept—3m

UN élève en pharmacie, parlant le français et l'anglais, trouverait de l'emploi en s'adressant au bureau de cette feuille.

Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 12 sept

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 25aout

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 22 SEPTEMBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR: ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR: DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES: LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT: O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT. CHARLES M. CONRAD.

CONVENTION WHIG.

C'est ce soir à sept heures et demie que les délégués whigs représentant la paroisse d'Orléans doivent se réunir en Convention à la salle de Bal St-Louis, conformément à la convocation du comité central. On compte sur l'exactitude des membres. Plusieurs questions importantes seront soumises aux délibérations de la Convention.

LES KENNER RANGERS se sont assemblés hier soir, en grand nombre. M. P. L. Mailloux a été appelé au fauteuil, et MM. J. B. Crozat, Manuel Prados, St-Croix Guinault, J. L. Thielen, L. Sterrié, S. Maspereau, A. Barosse, le général Wm. DeBuys et Jos. Roger ont été nommés vice-présidens; M. Eug. Stace, secrétaire. L'assemblée a été ensuite haranguée par MM. Saucier et Castellano, puis s'est ajournée à minuit. En quittant le lieu de leur réunion, les *Kenner Rangers* ont rencontré les *Fillmore* et ces deux corps ont parcouru plusieurs rues de la ville aux cris de "hourrah pour *Declouet* et *Kenner!*"

M. Walsh a été nommé ou par M. Buchanan ou par M. Calhoun, et nous ne pensons pas qu'aucun de ces messieurs soit whig.

Quels sont les monopoles que le parti locofoco a combattus? seraient-ce les banques par hasard?—mais on n'osera pas le soutenir, car c'est le parti locofoco qui les a créés ainsi que nous l'avons prouvé plus d'une fois; car le candidat actuel du parti locofoco, M. WALKER, a contribué de toutes ses forces à la création de la Banque des Citoyens, de la Banque des Artisans, de la Banque du Canal, etc. etc.

THEATRE D'ORLEANS.—On a reçu hier une lettre de M. Davis, dans laquelle il annonce que sa troupe est au grand complet et qu'il se propose de s'embarquer sur la *Vesta*, capitaine Soubry, pour revenir à la Nouvelle-Orléans. Ce navire a dû partir du Havre le 15 septembre, de sorte que ténors, prima donne, basse tailles et choristes voguent maintenant vers nos rivages. Ils seront parmi nous vers les premiers jours de novembre.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nos dates de Paris, apportées par l'*Europa*, sont du 30 août de Paris et du 1er courant de Liverpool. La malle d'hier nous a transmis nos journaux français: ils sont loin d'être dépourvus d'intérêt et nous leur empruntons de copieux détails sur les affaires de Hongrie et d'Italie.

Les dernières nouvelles reçues à Liverpool par le télégraphe nous apprennent que Comorn a capitulé. Les Autrichiens sont entrés dans la forteresse le 25 août. Le Waag est entièrement évacué par les Hongrois.

Kossuth s'est embarqué à Arad, le 11 août, pour l'Angleterre.

Le comité permanent nommé par l'assemblée législative de France pour la représenter pendant la prorogation, s'est réuni le 31 août. Le général Changarnier assistait à la séance: il a déclaré que la tranquillité n'avait jamais été plus complète à Paris.

Une seconde édition de la *Gazette de Cologne* mentionne la mort du grand duc Michel d'Autriche. Il a succombé à une attaque d'apoplexie.

Des lettres de Toulon, du 27 août, annonçaient que deux courriers sont arrivés dans cette ville venant de Civita-Vecchia. Les Français et les représentans du pape à Rome sont en très mauvaise intelligence: on craint que les négociations qui se poursuivent à Gaëte avec Pie IX n'aboutissent à une éclatante rupture. Mais Sa Sainteté ne s'entend plus avec les Français, en revanche le peuple romain, d'abord froid et ombrageux, fraternise avec ces derniers.

Les promesses du pape sont très vagues. On croit qu'il se retirera à Bologne et qu'il se mettra sous la garde des Autrichiens, des Napolitains et des Espagnols.

Il y a beaucoup de malades parmi les troupes françaises à Rome. Les hôpitaux sont encombrés.

CALIFORNIE.

Les journaux du nord publient tout au long les nouvelles de la Californie apportées à New-York par l'*Empire City*. Ce steamer, arrivé le 13 au matin, dans le port que nous venons de nommer, avait à son bord $603,153.

Le steamer *Oregon*, qui a dû partir de Panama le 28 du mois dernier, avait, lors du départ de l'*Empire City*, 250 passagers inscrits sur ses registres.

Et se rendant de San Francisco à Panama, le *California* a rencontré le steamer *Panama* qui se dirigeait vers le premier de ces ports avec 300 passagers. Neuf des passagers du *California* sont morts pendant la traversée.

Nous avons déjà parlé d'une attaque dirigée contre les Chiliens et les Mexicains qui exploitent les mines du Sacramento: dix-sept des agresseurs ont été arrêtés par les citoyens et conduits à bord du navire de guerre américain *Warren*. Ils ont été jugés quelques jours après et condamnés les uns aux travaux forcés, les autres au bannissement ou à la déportation.

Un grand nombre de mineurs continuent à se porter aux *placeres*. La chaleur y est très grande, mais il n'y a pas de maladies. On a découvert un gisement aurifère sur Trinity River à 500 milles au nord de San Francisco. Il est arrivé dans ce dernier port, durant le mois de juillet, 3,614 émigrans dont environ 3,000 américains.

La législature californienne a soumis au peuple la question de savoir si elle continuerait à siéger. Le scrutin a été ouvert le 9 juillet, et, quoique la majorité se soit prononcée pour la continuation de la session, la législature s'est décidé à se proroger elle-même.

Le steamer *California*, venant de San Francisco, est arrivé à Panama le 25 août avec 51 passagers et $700,000 de minerai d'or. Il a fait la traversée en 21 jours.

SINISTRES.—Le bateau à vapeur *Muscle No. 2*, parti de la Nouvelle-Orléans pour Greenwood, sur la Rivière Yazoo, s'est heurté ces jours derniers contre un chicot, à quelques centaines de yardes au-dessus de l'embouchure de Little Sunflower et a coulé presque instantanément dans treize ou quatorze pieds d'eau. Le bateau est entièrement perdu: on ne pourra sauver que les machines et une très petite partie de la cargaison.

Le steamer *Autocrat* s'est heurté il y a quelques jours contre un chaland chargé de farine, dans le voisinage de Milliken's Bend. Le chaland a sombré immédiatement: son chargement était estimé à huit ou dix mille piastres. L'*Autocrat* n'a éprouvé aucune avarie.

CONVENTION DES BARNBURNERS.—La convention des Barnburners siégeait à Utica le 12. Un comité a été nommé pour rédiger des résolutions: il se composait de MM. John Van Buren, Saxton Smith, Robert E. Temple, Preston King, Wm. Taylor, Thomas B. Collier, J. B. Ellwood et Isaac Sherman. Le comité, après quelques minutes d'absence, est rentré dans l'enceinte de la Convention avec une série de résolutions, la plupart dirigées contre l'esclavage; elles ont été adoptées à l'unanimité.

ELECTIONS.—Le *Boston Atlas* publie les retours de toutes les circonscriptions de l'Etat, une seule exceptée dans le quatrième district. Le vote comparé à celui de juin indique une notable différence en faveur des whigs, et une décroissance relative assez considérable du côté des free soilers. Palfrey, le candidat de ces derniers, a obtenu 4,583 voix; Thompson, whig, 3,511, et Robinson, locofoco, 1,540. La minorité de Palfrey est donc de 468 voix.

Dans le Maine, les whigs ont dans le comté de Cumberland un gain de deux sénateurs. Ils ont également élu un sénateur de plus dans le comté de Washington, et réussi à augmenter le nombre de leurs adhérens à la chambre des représentans. Il n'est pas impossible que nos adversaires soient en minorité à la législature.

MORT DU JUGE COALTER.—M. Coalter, bien connu comme juge de la Cour de Circuit de Warren County, Etat du Mississipi, est mort samedi dernier près de la petite ville d'Auburn. Il a succombé à une congestion cérébrale.

ANTILLES.—L'*Empire City* a apporté à New-York des journaux de Kingston du 5 courant.

La nouvelle assemblée devait se réunir ce jour-là: sera-t-elle moins intraitable que l'ancienne et le gouvernement finira-t-il par l'emporter? Le ton des journaux de la Jamaïque nous ferait croire le contraire.

C'est le 4 que l'*Empire City* est arrivé à Kingston. Le 2 le steamer anglais *Medway* était entré dans le port venant de Carthagène, de Santa Martha, de Greytown, etc.

Le choléra a éclaté à Santa Martha et y a fait, pendant quelque temps, une moyenne de quinze victimes par jour. A Carthagène l'épidémie a cessé de sévir.

De vives alarmes règnent à Greytown, dans le pays des Mosquitos, par suite de l'attitude menaçante du Nicaragua.

CHINE.—Des nouvelles de Chine jusqu'au 23 juin viennent d'être reçues à New-York. On a appris à Hong Kong que la goëlette *Torrington* chargée d'opium, s'était perdue le 2 juin sur la rive septentrionale du Yang-tze-Keang. L'équipage s'est sauvé.

AU REDACTEUR.

Je viens, monsieur, au nom des honnêtes gens qui habitent la rue Conti et les rues avoisinantes, au nom de la morale et des bonnes mœurs, vous remercier de tout ce que vous avez tenté pour faire expulser, du carré de la ville, les femmes de mauvaise vie qui tous les jours l'envahissent de plus en plus. C'est une mission de haute moralité que vous avez entreprise là, Monsieur, une mission qui vous assure, quel qu'en soit le résultat, la reconnaissance des pères de famille et des gens de cœur.

Je ne mets pas en doute un instant la bonne volonté de nos magistrats, mais je dis que si leur tolérance permet le honteux trafic qui se fait dans la rue Conti et les rues adjacentes, c'est qu'ils ignorent les excès qui s'y commettent.

Il serait à désirer que le hasard conduisit l'un d'eux dans le quartier dont je parle, lorsque la nuit est venue, et il serait surtout à désirer qu'il eût à ce moment sous sa protection sa femme ou sa fille; sans doute alors il comprendrait la justice de nos réclamations, et il se hâterait d'insister pour que la police prît des mesures efficaces, et reléguât les prêtresses de ces infâmes Lupanaires loin des yeux des femmes et des enfants.

Vous ne pouvez comprendre, Monsieur, la situation déplorable des familles qui résident dans ce quartier, où se trouvent précisément nos principaux pensionnats de jeunes filles; vous ne pouvez être revolté, surtout comme ceux qui l'habitent, au spectacle épouvantable de ces honteuses amours qui préludent au milieu de la rue par des échanges de gestes et de mots obscènes, pour se continuer dans des appartements ouverts à tous les regards, et où la pudeur défend à ma plume de s'égarer.

Mais je n'insisterai pas plus longtemps, car ce serait abuser de votre complaisance: permettez-moi seulement de vous prier de vouloir bien continuer à indiquer à nos autorités la plaie dangereuse qui ronge notre ville au cœur. Je ne doute pas que votre parole ne finisse par être entendue, et que bientôt ce fléau, la honte de notre civilisation, ne soit enfin rejeté dans un quartier spécial. En attendant cet heureux résultat je suis avec respect,

Votre etc.
UN DE VOS LECTEURS.

Chronique Locale.

—Le recorder Genois a envoyé hier devant la 1re cour de district, un nommé Patrick Kaire, accusé d'avoir assailli et blessé un o-cave, à coups de brique.

—Bridget Wilson est venue porter plainte hier devant le recorder Genois, contre Ann O'Donnell, qu'elle prétend avoir conduit en garde une somme de $90, pour laquelle somme l'accusée n'a remis que $24 50. Elle a été arrêtée et a fourni caution.

—George Sweeny a comparu hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir reçu de la Banque de l'Union une somme de $100 au lieu de $ 00 qui lui revenait pour un check de cette dernière somme qu'il avait présenté ... au paiement. Il a fourni caution pour comparaître lors de l'appel de l'affaire.

—Mme Thomas Gunn a été arrêtée hier dans la 1re municipalité, sous l'accusation d'avoir recélé des objets volés. Elle a fourni caution pour comparaître.

CAPITULATION DE VENISE.

La *Gazette de Milan* du 24 publie le document officiel suivant:

"Procès-verbal de la conférence qui a eu lieu à la villa Pappadopoli, près Mestre, quartier général du second corps d'armée de réserve, le 22 août. Présens: S. E. le général de cavalerie chevalier Gorzowski, commandant le second corps d'armée de réserve; S. E. le général d'artillerie baron de Hess, quartier maître de l'armée impériale; le comte Marzani, attaché à S. E. le général de cavalerie, pour les affaires civiles.

"Se sont présentés: MM. Nicoli Priuli, comte Datario Medin, l'avocat Calucci, trois représentans de la municipalité; l'ingénieur Cavedalis, représentant de l'armée; Antonini, représentant de la chambre du commerce, lesquels ayant annoncé la détermination de leurs constituants et de la population de Venise de faire leur soumission à Sa Majesté impériale, royale et apostolique, et ayant demandé à arriver à un arrangement pour la reddition de la ville et de ses dépendances, les conditions suivantes ont été arrêtées d'un commun accord:

"La soumission aura lieu conformément aux termes précis de la proclamation de S. E. le feld-maréchal comte Radetzki, datée du 14 août courant.

"La livraison de tout ce qui est mentionné dans la dite proclamation du 14 se fera dans l'espace de quatre jours à partir d'après-demain, de la manière qui sera réglée par une commission militaire, composée de S. E. le général de cavalerie chevalier Gorzowski et le général d'artillerie baron de Hess, le colonel Schlitter, adjudant-général de S. E. le comte Radetzki, et le chevalier Schiller, chef d'état-major du 2e corps d'armée de réserve, d'une part, et l'ingénieur Cavedalis, assisté d'un officier de marine, de l'autre.

"Et comme les personnes députées par Venise ont jugé nécessaires quelques explications sur les articles 4 et 5 de la proclamation du 14, il est déclaré que les personnes qui devront quitter Venise sont: d'abord les officiers impériaux qui ont porté les armes contre leur légitime souverain; en second lieu tous les militaires étrangers de quelque garde que ce soit; en troisième lieu, les personnes nommées dans la liste qui sera remise aux députés vénitiens.

"Et comme il y a eu ce moment à Venise exclusivement une grande quantité de papier-monnaie dont les classes pauvres de la population ne pourraient être privées sans de sérieuses conséquences pour leur subsistance, et vu la nécessité de régler ce point avant l'entrée des troupes impériales et royales, il est convenu que le papier-monnaie, en circulation sous le nom de *papier communal*, sera réduit à la moitié de sa valeur nominale et aura cours forcé seulement à Venise, Chioggia et autres dépendances de la ville, jusqu'à ce que ce papier ait été retiré et remplacé conformément à des mesures qui seront prises, d'accord avec la municipalité de Venise, laquelle opération se fera dans un court espace de temps.

"La ville de Venise et ses dépendances supporteront tout le poids du rachat du dit papier monnaie, par la taxe annuelle de 25 centimes par livre et par d'autres mesures subsidiaires qui seront prises pour baser l'opération. En considération de cette taxe, il ne sera pas exigé de contribution de guerre, et il sera tenu compte de celles qui ont frappé les possessions continentales de quelques habitants de Venise.

"Quant au papier appelé patriotique, qui doit être entièrement retiré de la circulation, et aux autres titres de la dette publique, ils seront pris plus tard en considération.

"Fait double et signé *manu propria*, le jour et au lieu ci-dessus mentionnés.

"GORZOWSKI, général de cavalerie; HESS, général d'artillerie, quartier-maître; MARZANNI, NICOLO PRIULI, DANTANIO MEDIA, GIUSEPPE CALUCCI, ANDREA ANTONINI, C. CAVEDALIS."

La *Gazette de Milan* ajoute:

"Le 24 et jours suivans, la reddition de la place aura lieu de la manière suivante:

"1o—Départ de Venise des bataillons lombards et vénitiens commandés par Meneghetti, route de Fusine.

"2o—Le 25, occupation des forts, savoir: San-Secondo, Piazzale, San-Georgio, San-Angelo, et l'une des stations du chemin de fer.

"3o—Le 26, départ du corps d'Euganel et Sile, route de Fusine.

"4o—Le 27, occupation de la ville, reddition de l'arsenal et de la flotte, assemblée des officiers au port du Lido.

"5o—Le 28, départ des corps du Frioul, de la Brenta et Galateo; dissolution de deux régimens.

"6o—Le 29, occupation de Chioggia, Buzano, et des districts respectifs.

"7o—Le 30, départ par mer des Napolitains, occupation de Saint-Nicolas et de la côte.

"8o—Le 31, départ des officiers et reddition du port du Lido."

LA FEMME DE GARIBALDI.

Il paraît décidément que la femme de Garibaldi est morte au moment d'arriver à Venise. Le *Statuto* publie une correspondance qui lui est adressée de Ravenne et où se trouvent à ce sujet les détails suivans:

"Je vous ai écrit que le cadavre avait été trouvé dans un lieu inhabité, près de la manufacture du marquis Gnoccioli, qu'on avait arrêté le facteur, un de ses frères, et qu'on avait essayé d'arrêter aussi le docteur Manini, qui a été enfui; voici pourquoi. Il était six heures du soir, je ne sais plus quel jour, lorsqu'on vit arriver à la maison du facteur une charrette contenant quatre personnes. Sur le devant se trouvait un homme n'ayant que la chemise et des caleçons, et soutenant une femme mourante.

"Le charretier et le quatrième voyageur demandèrent un lit et des secours pour cette malheureuse. Il y avait dans la maison la femme du facteur malade, le docteur Manini, qui était venu la visiter, et deux jeunes gens de Ravenne qui attendaient le facteur. A peine le docteur eut-il vu la femme de la charrette qu'il déclara qu'elle allait mourir, en effet dix minutes après elle expirait dans les bras d'un des jeunes gens qui avait reconnu dans l'homme aux caleçons Garibaldi, qu'il avait déjà vu à Ravenne.

"Garibaldi, accablé de douleur, prit au doigt de sa femme un anneau d'or qu'il offrit en souvenir au jeune homme entre les bras de qui elle avait rendu le dernier soupir. Celui-ci refusa et prit à la place un foulard de soie dont Garibaldi se servait pour essuyer sur le front de sa femme la sueur de la mort.

"Garibaldi pria ensuite les deux jeunes gens de faire transporter le cadavre à Ravenne, et, après avoir fait célébrer un service funèbre, de le placer dans un lieu séparé, où il l'enverrait prendre plus tard. Les jeunes gens lui ayant fait observer qu'ils ne pouvaient pas, sans les plus grands dangers, accomplir cette mission, il leur laissa le soin d'enterrer sa femme où ils voudraient, pourvu qu'ils n'oubliassent pas la place, et, après les avoir plusieurs fois embrassés, de même que le docteur, il remonta dans la charrette, et on n'en entendit plus parler."

Il paraît que le cadavre avait été mal enterré, car une correspondance du même journal raconte que des enfans, en creusant légèrement la terre, en faisaient sortir un bras; leur père avertit la police, et l'exhumation eut lieu immédiatement. Le procès-verbal dit: "Avons trouvé un cadavre du sexe féminin, sans blessures, avec un cercle livide autour du cou, un fœtus de cinq à six mois, les cheveux coupés à la parisienne, avec chemise, jupon et un barnous gris foncé...."

ITALIE.

Un décret de la commission de gouvernement établie à Rome par délégation du pape, ordonne le licenciement, dans toute l'étendue des Etats romains, de tous les corps francs et de toutes les gardes nationales mobilisées. Les individus qui les composent seront renvoyés dans leur pays, et il sera payé aux officiers un mois de solde pour frais de route. Le mécontentement produit par cette mesure a été tel qu'on a craint pour la tranquillité publique, et les troupes françaises ont été consignées. Ce décret place le général Oudinot dans une position difficile, car il avait promis aux troupes romaines qu'elles ne seraient pas licenciées, et aux officiers qu'ils conserveraient leur grade.

Quelques journaux annoncent que le général Oudinot partira le 21 août, et qu'il ramènera avec lui 10,000 hommes. Il sera remplacé dans le commandement en chef par le général Rostolan.

Tous les journaux italiens, sans distinction de parti, parlent avec la plus vive indignation du châtiment qui a été infligé à une quarantaine de Milanais pour le tumulte insignifiant qui a eu lieu le jour où les Autrichiens célébraient le jour anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph.

Cette exécution a eu lieu le 23; trente-huit individus ont été bâtonnés: ils ont reçu chacun cinquante coups. Il y avait deux jeunes femmes, l'une, de 20 ans, Croceta Grilli, qui a reçu quarante coups; l'autre, de 18 ans, Maria Conti, qui en a reçu trente. Toute la garnison était là.

Le peuple était là, dit la *Legge*, journal ministériel de Turin, morne, dévorant sa douleur, et les cris des victimes ont seuls rompu le terrible silence de la foule. L'alliance russe, ajoute ce journal, porte déjà ses fruits; voilà le knout inauguré dans nos pays. La *Concordia* ajoute que l'un des suppliciés est mort, non de douleur, mais de honte et d'indignation.

Les journaux italiens ont annoncé que le gouvernement toscan avait défendu la cérémonie funèbre préparée en l'honneur de Charles-Albert. A ce sujet, le *Risorgimento* a reçu de Florence la correspondance suivante:

"Une souscription avait été ouverte pour célébrer un service funèbre en l'honneur de Charles-Albert, et on avait demandé l'autorisation au gouvernement. L'autorisation s'est fait attendre quelque temps; à la fin cependant elle avait été accordée et la cérémonie devait avoir lieu à l'église Sainte Croix. La moitié des habitans se disposaient à y assister. Les préparatifs s'étaient faits avec la plus grande simplicité. On avait placé sur la porte de l'église cette inscription: *A Charles Albert le Magnanime*, et sur le cénotaphe les armes de Savoie.

"Le général d'Aspre lui-même avait publié un ordre du jour où il invitait les officiers autrichiens à se rendre à la cérémonie. Cependant l'ambassadeur sarde, M. Villamarina ayant négligé de se rendre à la fête par laquelle le général d'Aspre célébrait le jour anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur d'Autriche, le général, irrité, se rendit immédiatement chez le ministre pour demander la prohibition du service en l'honneur de Charles-Albert, ce qui lui fut accordé. M. Vallamarina, blessé de ce qu'il regarde comme une insulte, a écrit à son gouvernement pour être autorisé à célébrer la cérémonie funèbre, au nom de l'ambassade de Sardaigne. Le gouvernement a étendu la prohibition à Pise, à Lucques et aux principales villes."

Quelques désordres ont eu lieu à Milan le 18, à l'occasion de la fête qui a eu lieu pour le jour anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche. La *Gazette de Milan* annonce que parmi les personnes arrêtées, 20 ont été condamnées à la bastonnade et 14 à plusieurs mois d'emprisonnement.

La *Riforma* de Lucques publie une correspondance d'où nous extrayons les détails biographiques suivans sur le célèbre prédicateur Ugo Bassi, récemment fusillé à Bologne par les Autrichiens.

"Il avait un esprit ouvert, peut-être un peu trop poétique, une vaste érudition et une incomparable facilité de parole.

"Il s'occupait d'un poème en cent chants, dont trente étaient déjà composés. Il existe de lui un ouvrage intitulé *Lumière et Amour*, ou la *Bonne nouvelle*, qui est le plus beau panégyrique de l'Evangile qu'on puisse ..."

CONGRES DE LA PAIX

ORATEURS ANGLAIS, FRANÇAIS ET AMERICAINS.

Nous lisons dans la *Presse*:

Le Congrès de la Paix, traité d'avance avec dédaignement par les hommes d'Etat, n'a pas cessé un seul instant d'être pris au sérieux par tout le monde. L'intérêt et la curiosité publics n'ont pas un moment laissé ses studieuses délibérations, et c'est au milieu de l'adhésion des uns et de la déférence des autres qu'il a, cette année, produit ses déclarations. Les journaux les plus sceptiques de la presse leur ont ouvert leurs colonnes; le *Constitutionnel* et le *Journal des Débats* ont compromis leurs sténographes au service de l'utopie; et cette assemblée enthousiaste et naïve, où il y avait tant à admirer et, par conséquent, tant à railler, a échappé à cette triste manie de rire de tout, qui est le fond de l'esprit parisien; car, — ceci soit dit en passant, — Paris est sérieux, mais les Parisiens ne le sont pas.

Nous le constatons, à la fois à l'honneur des Parisiens et du Congrès, la curiosité des uns a toujours été digne de l'autre; le public parisien a vu un sujet d'étude et non d'ironie dans la physionomie curieuse et respectable de ce Congrès où tout avait son caractère, depuis les costumes jusqu'aux mœurs, depuis la culotte courte des vénérables Brownists et le chapeau bizarre des quakeresses, jusqu'à ces hurrahs si sauvages et si civilisés. Sans s'arrêter à la gaucherie, d'ailleurs souvent gracieuse, des orateurs anglais, quand ils parlaient dans notre langue et lui demandaient l'hospitalité, il y avait, certes, d'utiles et neuves comparaisons à faire entre l'éloquence anglaise et l'éloquence française montant tour à tour à la même tribune. Ainsi, un observateur eût pu remarquer que, toute réserve faite bien entendu pour les sommités parlementaires des deux nations, les orateurs anglais ont, en général, la parole plus naturellement facile que les orateurs français. Quel ouvrier français s'exprimerait avec l'abondance et l'élégance de M. Henry Vincent? La révolution de février, qui a pu amener à la Constituante l'élite des corporations ouvrières, a-t-elle produit un orateur-ouvrier de la force de MM. William-Brown et Pennington, ces anciens esclaves américains qui ont conquis la parole avec l'indépendance?

La cause de cette facilité de parole chez les Anglais, on la trouve dans leur habitude de la place publique, dans ces *meetings* si fréquens qui n'ont pas d'équivalent parmi nous. C'est à la liberté, comme l'a fait remarquer M. de Girardin, que les Anglais doivent leur éducation oratoire. Ces innombrables *meetings* sont comme des courans d'éloquence qui, de temps à autre, traversent Londres. Cette facilité des Anglais est généralement accompagnée de la courtoisie la plus parfaite. En se vulgarisant, leur langue ne s'avilit pas. Au contraire, tandis que l'ouvrier anglais parle couramment sa langue, l'ouvrier français bégaie la sienne ou en fait un jargon. Ce qui ne veut pas dire, que l'ouvrier français n'ait pas aussi son éloquence à lui: si Londres parle mieux, Paris parle plus haut; et cet ouvrier parisien qui ne sait pas se faire comprendre du passant, sait, quand il le veut, se faire comprendre du monde.

Ce que l'orateur français a de moins en facilité de parole, il l'a de plus en facilité de geste. Les Anglais, ont, en général, l'action oratoire d'une sobriété excessive; les Français l'ont d'une excessive abondance. L'Anglais est comme gêné à la tribune; le Français la frappe et la dompte. Tandis que notre visage, notre accent, notre regard s'animent et s'enflamment, le flegme britannique, qui est le sang-froid sans la froideur, se dispense de tout geste et de toute agitation physique. Quand Cobden parle, il remue sans un mouvement.

On le voit, il y avait, pour un auditeur assidu, une curieuse étude à faire sur la physionomie de ce Congrès. Mais si l'intérêt au dedans ne s'est pas un instant démenti, l'effet se-ra également puissant au dehors.

AUTRICHE.

La *Gazette de Vienne* publie deux bulletins, tous les deux rétrospectifs, et relatifs, le premier à la soumission de Gœrgey, le second aux résultats généraux de la bataille de Temeswar. Ils sont ainsi conçus:

"Après sa défaite à Waitzen, le général hongrois demanda à traiter, tant avec les généraux russes Rudiger et Tscheodajeff qu'avec le prince de Varsovie. Cette demande fut toutefois rejetée, parce qu'elle n'exprimait pas suffisamment la volonté de se rendre sans conditions, mais seulement une demande de médiation, des propositions de pacification.

"Le 11 de ce mois, le baron Rudiger reçut du général Gœrgey une dépêche, datée d'Alt-Arad, dans laquelle celui-ci disait qu'il se voyait appelé à hâter une solution, attendu que le gouvernement provisoire de Hongrie venait de se dissoudre; qu'en conséquence, il se soumettrait sans condition, et que lui, ses soldats et les officiers de son corps étaient prêts à déposer les armes devant S. M. l'Empereur de Russie.

"Dans cette dépêche, Gœrgey déclare que, d'après sa conviction, les autres chefs de corps ne tarderont pas à suivre son exemple et à offrir également leur soumission. Quelque temps désespérée des colonnes de Gœrgey, poursuivies par les troupes impériales russes et battues plusieurs fois, ainsi que la marche victorieuse du commandant en chef de l'armée, le baron Haynau, ne laissaient aucun doute sur le prompt désarmement ou la destruction de ces insurgés, cependant le prince de Varsovie, animé par le désir d'arrêter l'effusion du sang, et de mettre un terme à la dévastation d'une partie des provinces impériales, accepta la soumission sans conditions de Gœrgey et de ses troupes.

"Le baron Rudiger reçut aussitôt l'ordre d'enfermer les rebelles et de procéder au désarmement. Les 138 canons, les munitions, les chevaux et les provisions pris aux Hongrois ont été transportés à Groswardein, où les troupes impériales en ont pris possession. Le prince de Varsovie a de même déjà pris des mesures pour les restituer à leur maître légitime, l'empereur d'Autriche François-Joseph."

Voici le bulletin relatif à la bataille de Temeswar:

"Non seulement la bataille de Temeswar du 9 août eut pour suite le dégagement de cette forteresse, mais encore les insurgés furent si complètement défaits qu'ils sont devenus incapables d'une résistance réglée en masse. Dans sa fuite, l'ennemi laissa aux mains de nos troupes qui le poursuivaient une grande quantité d'armes; des voitures de munitions, des canons et beaucoup de traînards.

"Le nombre des prisonniers et des transfuges depuis la bataille de Szoreg du 5 août s'élève à 18,000. Un nombre aussi considérable d'insurgés ont déposé les armes et sont rentrés dans leur patrie, de sorte que l'infanterie hongroise est dissoute. Gœrgey, qui, par la rapidité de ses mouvemens, avait su échapper avec son corps à la grande armée russe de la Theiss supérieure, était arrivé près d'Arad par Debreczin, ou les Russes avaient mis son arrière-garde en fuite, et par Groswardein, pour se réunir à l'armée magyare du Sud. Il croyait déjà avoir échappé au danger et être parvenu à communiquer avec cette armée.

"Mais les troupes autrichiennes du Danube avaient dégagé Temeswar, et menaçaient Arad, sur la rive gauche du Maros.

"Gœrgey arriva trop tard, car le 10 août au matin, le comte Schlick et une partie de son corps rencontrèrent près d'Arad l'avant garde de Gœrgey, forte de 8 à 10,000 hommes, qui voulait déboucher et se jeter sur Arad, et qui éprouva de grandes pertes. Gœrgey tenta d'arriver au Maros par Radna, il jeta un pont sur cette rivière pour s'enfuir à Lugos par Lippa.

"Mais, dans la prévision de ce qui arriverait, j'avais dirigé sur Lippa une colonne qui repoussa derrière le fleuve l'avant-garde de l'ennemi. Celle-ci brûla le pont. Ces dernières manœuvres furent décisives, car il ne restait plus à Gœrgey de moyen de salut: il était entouré, du côté de Groswardein, par le corps du général russe comte Rudiger, qui le suivait de très près; du côté de la Transylvanie, par l'avant garde de l'armée combinée, près de Deva, dont le château avait sauté, et où beaucoup d'insurgés avaient perdu la vie à cette occasion; enfin, sur la rive gauche du Maros par l'armée autrichienne du Danube.

"Gœrgey, entouré ainsi de tous côtés, déposa donc les armes le 13, près de Vilagos, ainsi que son corps qui ne s'élevait qu'à 25,000 hommes, mais comptait toujours 144 canons. Par suite, la forteresse d'Arad s'est rendue à discrétion le 17.

"L'armée autrichienne est pleine de joie d'avoir anéanti l'ennemi en six batailles. Après le débouquement de Temeswar, je mis le troisième corps, le corps de réserve et la division de cavalerie de Walmoden à la poursuite des troupes fugitives de Bem.

"Après quelques faibles tentatives de résistance, Lugos fut occupé par nos troupes, et les bandes ennemies poursuivies dans la direction de Fasset et de Karansebes.

"Le partage de la retraite en deux lignes différentes est une preuve du peu d'union et de la confusion qui régnait parmi les insurgés. Partout on a trouvé des armes et des vêtemens, que les insurgés jetaient dans leur fuite. Une lettre de Kossuth, écrite à un moment où la soumission de Gœrgey ne lui était pas encore connue, considère déjà comme désespérée la cause des Magyars.

"Les objets d'équipement et les munitions ... pendant la poursuite des Magyars fugitifs, s'élèvent à une valeur de plusieurs millions. Le ministre des finances du gouvernement provisoire, Duschek s'est soumis de son propre mouvement, et nous a livré un trésor considérable en lingots d'or et d'argent. Le 16, l'armée du baron Jellachich, ban de Croatie, se réunit près d'Ujpecs, près Temeswar, à l'armée du Danube.

"Le drame sanglant est terminé, et l'on peut considérer comme un présage heureux que précisément aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de notre empereur, on ait la certitude et ... puisse proclamer la paix.

"Temeswar, 19 août.

"BARON HAYNAU,
"Feldzeugmestre et général en chef."

PROCLAMATIONS DE KOSSUTH ET DE GEORGEY.

Voici le texte des deux proclamations attribuées à Kossuth et à Gœrgey:

I. KOSSUTH A LA NATION.

"Après les batailles malheureuses par lesquelles, en ces derniers jours, Dieu a éprouvé ce peuple, nous n'avons plus d'espoir de continuer avec succès notre défense contre les forces réunies des Autrichiens et des Russes réunis.

"En cet état de choses, le salut de la nation et l'assurance de son avenir peuvent dépendre uniquement du général qui est à la tête de l'armée, et d'après ma conviction intime l'existence prolongée du gouvernement actuel serait non seulement inutile à la nation, mais pourrait même lui porter préjudice. Je fais par conséquent savoir à la nation, tant en mon nom qu'en celui du ministère tout entier, que, animés des mêmes sentimens patriotiques qui ont guidé toutes nos démarches et dicté le sacrifice de toute mon existence au bien-être de la patrie, je me retire du gouvernement, et je remets tout pouvoir suprême civil et militaire M. le général Arthur Gœrgey, aussi longtemps que la nation, usant de ses droits, n'en aura pas disposé autrement.

"J'attends de lui, et je l'en rends responsable devant Dieu, la nation et l'histoire, qu'il emploiera ce pouvoir, selon ses meilleures forces, pour sauvegarder l'indépendance nationale et politique de notre pauvre patrie, ainsi que sa condition à venir. Qu'il puisse, ainsi que moi, avoir pour sa patrie un amour désintéressé, et avec plus de bonheur que moi, fonder la prospérité de la nation.

"Je ne puis plus être utile à la patrie par mes actions, si ma mort peut lui être de quelque avantage, je fais avec joie le sacrifice de ma vie.

"Que le Dieu de justice et de miséricorde soit avec la nation.

"LOUIS KOSSUTH, gouverneur; BARTHOLOMEE SZEMERE, ministre de l'intérieur; SEBASTIEN VUCOVICH, ministre de la justice; LADISLAS CZANY, ministre des travaux publics; MICHEL HORVATH, ministre du culte."

II. GEORGEY A LA NATION.

"Citoyens! le gouvernement provisoire a cessé d'exister. Le gouverneur et les ministres ont volontairement renoncé à leurs postes et au gouvernement.

"En cet état de choses la dictature militaire est indispensable; je l'accepte, ainsi que le pouvoir civil. Citoyens, ce que dans notre position malheureuse on peut faire pour la patrie, je le ferai, par la guerre ou par des moyens pacifiques, selon que la nécessité me le dictera, en tout cas, cependant, de manière à alléger les sacrifices déjà si pénibles, et à faire cesser les persécutions, les cruautés et les assassinats.

"Citoyens, les événemens sont extraordinaires et les coups de la destinée accablans: dans une situation pareille, il est impossible de faire d'avance des calculs pour l'avenir; mon seul conseil et mon seul désir est que vous vous retiriez tranquillement dans vos habitations et que vous ne vous mêliez pas de résistance et de combats, même lorsque l'ennemi vient occuper vos villes; car vous aurez le plus de probabilités d'obtenir la sûreté de vos personnes et de vos propriétés, en restant auprès de vos troupeaux, ou en vous livrant à vos occupations domestiques.

"Citoyens, ce que Dieu dans ses desseins a ordonné de notre patrie, nous le supporterons avec une mâle résolution et avec la ferme confiance que le bon droit ne s'anéantit point pour toute éternité. Citoyens! Dieu pour nous!

"ARTHUR GEORGEY."

ESPAGNE.

La crise ministérielle dont nous avons parlé, il y a quelques jours, n'est pas encore terminée. M. Bravo Murillo, ministre des travaux publics, a été nommé à la place de M. Mon, par *interim*. Le portefeuille des finances a été offert, par dépêche télégraphique, à M. de Soto Mayor, ambassadeur d'Espagne à Paris.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans l'*Evénement*:

"M. le président de la République a présidé ce matin le conseil des ministres.

"La partie libérale du conseil a été, dit-on, d'avis qu'une ferme attitude fût prise dans la question italienne, et qu'on fît surtout bonne justice des prétentions rétrogrades de certains cardinaux."

—On lit dans le même journal:

"Il semble certain aujourd'hui, malgré les assertions obstinées de l'*Assemblée nationale*, que le cabinet actuel ne subira aucune modification, du moins jusqu'à la fin de la prorogation de l'Assemblée."

—Un écrit de Brest que, sur la demande de M. le contre-amiral Bruat, les trappistes de la Meilleraye vont fonder un établissement agricole à la Martinique, et qu'ils doivent prendre pour base de cette nouvelle exploitation le principe du travail mixte.

— On lit dans l'*Evénement*:

"M. Guizot, qui est de retour à Paris depuis plusieurs jours, a reçu, dit-on, aujourd'hui la visite de quelques personnes influentes d'Elbeuf, qui seraient venues lui offrir la succession parlementaire de M. Victor Grandin, enlevé si subitement par une attaque de choléra.

"On parle aussi, pour cette candidature de M. de Salvandy."

—M. et Mme Heald (Lola-Montès) se sont embarqués à Marseille pour Rome.

—M. Victor Grandin, représentant de la Seine-Inférieure, est mort hier à son domicile d'une attaque de choléra.

—Le général Excelmans vient de prendre possession de ses fonctions de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur et de s'installer au palais de la chancellerie.

—Le général Lamoricière a assisté le 16, dans la plaine de Powonsk, près de Varsovie, à la grande revue des troupes, par l'empereur Nicolas, en l'honneur de la victoire remportée par les Russes près de Debreczin.

—Un journal annonce que M. Guizot prend sa retraite comme professeur d'histoire à la Faculté des lettres.

J. ULYSSE CHEVALIER CLUB.

ATTENTION!

Les membres dudit Club, ainsi que les amis d'Ulysse Chevalier, sont priés de s'assembler le samedi, 22 septembre, à sept heures P. M. au lieu du rendez vous, café Piagio, encoignure Orléans et Claiborne.

Par ordre du Président,
JOHN McCLELLAND, secrétaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 21 septembre 1849.

Les marchés en général n'ont subi aucuns changements importans depuis notre dernière revue. Cependant la ville présente une apparence assez active, occasionnée plutôt par les arrivages qui ont lieu par les transactions. Les produits sont assez plats, mais les cotons, sous l'influence des avis défavorables de la récolte, maintiennent toujours leur position. Les lettres de l'Europa nous sont parvenues ce matin et nous attendons à tout moment les dépêches télégraphiques du Cambria.

La température est extrêmement chaude et l'état sanitaire de la ville est très satisfaisant. Quelques cas de fièvres bilieuses appelées par les médecins fièvres jaunes, ont eu lieu, mais elles n'attirent l'attention de personne.

COTON.—Arrivé depuis le 14 courant, de Louisiane et Mississipi, 4,577 balles—Tennessee, 378—Arkansas, 150—Alabama, 116—Texas, 91—ensemble, 5,012 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 1,446 balles—Anvers, 673—New-York, 150—Philadelphie, 113—ensemble, 2,381 balles—ce qui fait une addition au stock de 2,631 balles, et laisse en main y compris tout ce qui est à bord des navires non expédiés ce jour, un stock de 17,031 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1849,		12,791
Arrivé la semaine dernière	5,012	
Arrivé antérieurement	5,913	
		10,925
		23,716
Expédié la semaine dernière	2,381	
Arrivé antérieurement	3,714	
		6,095
		17,621

Le peu d'importance du stock de coton restant à vendre sur place, empêche les cours de se fixer. Les détenteurs demandent les prix extrêmes, et les acheteurs refusent de les payer, conséquemment il devient très difficile de présenter la situation exacte du marché, bien qu'en règle générale les prix aient eu une tendance à la hausse. Les ventes de la semaine s'élèvent à 2,800 balles de 10½ @ 10¾ cts pour les bonnes qualités middling de la nouvelle récolte, et ... pour le vieux coton. Vu l'état actuel des choses nous omettons nos cotes et nous serons probablement obligé de continuer ainsi jusqu'à ce que le stock soit plus considérable.

TABAC—Arrivé depuis le 14 courant, 326 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Liverpool, 193 boucauts—Anvers, 600—St Pierre, (Martinique) 108—Philadelphie, 175—Pensacola, 2—ensemble 1,073 boucauts. Stock en magasin et à bord des navires non expédiés, 13,516 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1849,		13,253
Arrivé la semaine dernière	326	
Arrivé antérieurement	1,377	
		1,603
		14,956
Expédié la semaine dernière	1,073	
Expédié antérieurement	367	
		1,440
		13,516

La faiblesse du stock empêche ce marché de prendre toute l'extension dont il serait capable, néanmoins les ventes de la semaine s'élèvent à 450 boucauts à des prix pleins. Nous remarquons les ventes suivantes: ... boucauts à ... @ 6⅛ c—4 do ... 6¼—14 do @ 6⅝—39 do @ 5⅞—49 do @ 5¾—8 do @ 5⅝—4 do @ 5 c—8 refusé @ 4⅞ c—11 do @ 4¾—9 do @ 4⅝—43 ... @ 4 c, et 34 do ... Nous cotons: Lugs, 2 ... @ 3⅝—inférieures @ communes, 4 @ 4 ... c. fair @ fine, 5 ... @ 6 ... choix, 6½ @ 7 c ...

SUCRE.—Le marché est à peu près ... et les transactions ... Nous cotons ... Commun, 4 ... 5½ ...

MELASSE.—Il se fait peu de chose. La ... 28 ... 29 cts le gallon.

FARINE.—Ce marché est peu animé, mais les prix sont à peu près les mêmes. ... St-Louis $5 ... $5 12 ... $5 25 ... $5 75. ... 7,500 barils.

CEREALES.—Le marché au maïs est ... les ventes de la semaine s'élèvent à ... la plus grande partie de 46 @ 47 cts le boisseau ... 45 à 50 cts le boisseau. ...

CAFE.—La demande de Rio est active ... environ 2,300 sacs ont été vendus ... un chargement à 3 ... de la nouvelle récolte ... livre.

SEL.—Le sel de Liverpool, ... de seconde main vaut $1 10 @ $1 20 ... un chargement de 7,000 boisseaux ... 33 cts le boisseau.

BEURRE ET FROMAGE.—Le bon Beurre de ... 12 cts la livre, et le fromage, ... la livre.

CHANDELLES.—Le marché est ferme—Blanc de baleine, 37 cts—Etoiles, 24 cts la livre.

BŒUF.—Les cours sont les mêmes, mais les ventes sont bornées de détail—Mess, $13—Prime, $13.

GRAISSE.—Les ventes de la semaine ... une grande partie ... 5¼ ... 6 c ...

PORC.—Ce marché est plat—Mess, $10—Prime, $ ...

LARD SALE.—La vente la plus considérable qui ... de Cincinnati ... 5¼ ... la livre.

WHISKEY.—La faiblesse de l'approvisionnement a fait hausser ... le prix de ... 25 cts le rectifié ... 23 cts le gallon.

CHAUX.—La chaux de Thomaston se vend de seconde main $1 60 @ $1 65 comptant.

PLOMB.—Pas de ventes.

CHANVRE.—Pas de ventes, les prix sont nominaux.

SACS EN PITRE.—Les ventes sont limitées à 11 cts en balles.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—La demande a été modérée et les prix obtenus ont été de 10½ @ 10¾ la yarde pour la toile, et ... la livre pour la corde, suivant la qualité et le temps.

CHANGE.—La demande est limitée aux anciens taux. Sterling, 9 @ 10 pour cent de prime—France, de 5f 25 @ 5f 31¼—Traites sur New York, @ 60 jours, pair @ ... pour cent d'escompte—à vue, ¾ @ 1 pour cent de prime.

FRET.—Un navire a commencé à charger pour le Havre à 1 ct. Le cours pour Liverpool est 7/16 d. Le cabotage est le même que par le passé.

HAVRE, 29 août 1849.

PAR L'EUROPA—*Le rapport suivant embrasse les transactions du 23 au 29 courant inclus.*

COTON.—Les nouvelles peu favorables des récoltes en Amérique, qui nous sont parvenues par le steamer Europa, ont engagé les spéculateurs à opérer largement. L'activité de la demande a donné pour résultat une hausse additionnelle à celle déjà considérable que nous vous avions signalée. Mercredi 4,000 balles et jeudi 4,000 balles furent faites, mais vendredi et samedi l'augmentation des prix qui s'étaient déjà élevés de 7 @ 8 f. engageront sans doute les acheteurs à réfléchir, et 8 @ 900 balles seulement furent prises. Dimanche une circulaire de Liverpool prouvait que les ventes avaient été moins considérables sur ce marché qu'on ne l'avait supposé ici, et que la hausse au lieu d'être de ¼ d. n'était que ⅛ d. a presque subitement suspendu les transactions. Les ventes de lundi ne se sont élevées qu'à 450 balles et celles de mardi à 499.

Nous avons reçu 1,531 balles par l'Alfred et nous attendons encore dix navires, dont huit chargés de coton. Le stock en main est aujourd'hui de 41,000 balles.

Ventes effectuées.

4,911	balles New Orleans,	fr. 69 @ 91	
2,355	do Mobile,	" 74 @ 90	
1,531	do Géorgie,	" 77 @ 90	
103	do Haïti,	" 63 @ 70	
300	do Cumana,	" 82 @ —	
150	do Bahia,	92 50 @ —	

8,650 balles.

Les importations durant le même temps ont été 1,532 balles par l'Alfred, de New-York.

Prix du coton des Etats Unis, suivant la classification du Havre.

	t. o.	b—t. o.	r—o	r—b. o.	r—p.	c—c	—b. c.
NewOrl.	73	79	88	93	96	101	105 —
Mobile,	73	79	87	91	94	—	—
Géorgie,	73	79	88	90	93	—	—

Vente pour dissolution de société.

A VENDRE à l'amiable, la goëlette BONA, jaugeant vingt-cinq tonneaux, avec ses agrès et apparaux; elle est amarrée en face de la rue Toulouse. S'adresser rue de la Levée, près St-Louis, à J. N. ROBERT & Co.

Si d'ici au 30 septembre la goëlette n'est pas vendue à l'amiable elle sera mise en vente publique et vendue par S. Guinault, encanteur, le 3 octobre, à cinq heures de l'après-midi, sans aucune réserve. 19 sep

FERBLANC—En déchargement du navire W. V. Kent, de Liverpool—1,500 caisses I. C. X et 250 caisses ferblanc, à vendre par
PRIESLEY & BEIN. 22sept

THÉ.—1,000 colis, qualité supérieure, en débarquement et en magasin, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

POIVRE—300 sacs poivre en déchargement, en magasin, et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

CAFE JAVA—300 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

PIMENTO—150 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

CLOUX—300 barillets clous de Boston, en débarquement et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

SALERATUS—100 barriques et barils et 30 demi barils, en déchargement et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

MAQUEREAUX—300 barils maquereaux 1 et 30 demi barils, en débarquement et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

CURRANTS—80 barriques currants, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

MALAGA—60 barils vin Malaga sec, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
68, rue des Magasins. 22sept

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Equity, Nason, pr Liverpool.
Barque Llewellyn, Nelson, pr New York.
Brick Patrick Henry, Haskell, pr St Pierre (Martinique).
Goëlette Rose Nichols, pr St André.

—ARRIVÉS.—

Navire Union, Jones, de New-York.
Caledonia, Brander, de Philadelphie.
Goëlette Dream, Elvin, de Balize Honduras.
Dart, Bogich, de Pensacola.
Dart, McKinney, Balize Honduras.
Emily Weaver, Green, de Philadelphie.

—STEAMERS.—

Grafton Yeatman, Sedam, de Cincinnati.
Bay State, McGuire, de Cincinnati.
Hecla, Leathers, de Hard Times.
Latona, Hunt, de Shreveport.
Eliska, Landry, de Baton Rouge.
Gen Worth, Charles, de Princeton.
Oregon, Heirn, de Mobile.

Au bas du fleuve et montant.

Navires Union & Caledonia Brander; goëlette Emily Weaver, et un brick nom inconnu.

—MEMORANDA—.

NEW YORK, 13 sept — Parti, navire Lehigh, capt Stewart, pour la Nlle Orléans; navire Tennessee, capt. Cook, idem, arrivé, navire Oswego, capt. Ingersoll.

BOSTON, 12 sept. — Parti, navire Elizabeth, capt Cross, pour la Nlle-Orléans.

SAN-FRANCISCO, 2 août.—Parti, navire Architect pour la Nlle Orléans.

Arrivé à la Baie Montego, le 23 août, le navire Lavinia, de la Nlle-Orléans.

Ports etrangers.

Liverpool, 28 août—Arrivé, Houghton, Doane, de la Nlle-Orléans;—26, Fides, Boreland, do; Michael Angelo, Wilson, do; Oxenbridge, Taylor, do; Camilius, Sylvester, do; expédié, John S De Wolfe, pr la Nlle-Orléans;—chargeant le 1er septembre, Carnatic, Devereaux; Joseph Badger, Skolfield; Liverpool, Irwing; Gipsey, Verrill et Chalmer, Broadfoot, tous de la Nlle-Orléans.

Londres, 30 août—Arrivé, Pyramid, Robinson, de la Nlle-Orléans;—chargeant Anna Tift, Ross, pr la Nlle Orléans.

Chargeant au Havre pr la Nlle-Orléans—Creole, Foster partant le 1er septembre, Cromwell, Baker, do; Oregon, Ford, 10 septembre, Narragansett, Destebecho, do; Jacques Laffitte, Casper, 19,—Vesta, Soubry, 15,—Philena, Perry, 20,—Ferriere, Grielen, 24,—Manchester, Crane, Austerlitz, Briant.

Bordeaux, 24 août—Parti de la rivière, Mandarin, Colby, de la Nlle-Orléans;—23, Catharine, do.

Port Vendre, 23 août—Arrivé, Consort, Lowry, de la Nlle-Orléans.

Marseille, 26 août—Arrivé, Carrier, Hale, de la Nlle-Orléans;—Lyons, Gaines, do,—24, arrivé, Emblem, Channel, do.

Rochelle, 21 août—Parti, navire Trenton, capt. Snow, pour la Nlle-Orléans.

Bremerhaven, 26 août—Arrivé, Julius, Klockgeter, de la Nlle-Orléans.

Brême, 24 août—Arrivé, Nicholas Ier, Mehlenroth, de la Nlle Orléans.

Port Mahon, 16 août—Arrivé, Constante, Humeda, de la Nlle-Orléans, pr Barcelone.

Newport, 26 août—Expédié, Russia, Orr, pour la Nlle-Orléans.

Gottenburg, 21—Arrivé, Carolina, Young, de la Nlle-Orléans.

Gênes, 18 août—Arrivé, Ammeraglia des Geneys, Profumo, de la Nlle-Orléans.

Gibraltar, 9 août. — Arrivé, navire Cabarga, capt. Huckins, de la Nlle-Orléans, et parti pour Marseilles, navire Meloka, capt. Sampson, arrivé de la Nlle-Orléans et parti pour Gênes.

Cadix, 6 août—Arrivé, navire Sacramento, capt. Crane, de la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Cambria, pour New-York .... le 8 Septembre

D'AMERIQUE.

Cambria, de New-York .... le 3 Octobre

VIN DE JEREZ en quarts de pipe, reçu dernièrement d'Espagne, à vendre par
F. PUIG Y PUIG,
26, rue de la Commune. 21 sept

BOUCHONS pour bouteilles en grandes balles, à vendre par
F. PUIG Y PUIG,
26, rue de la Commune. 21 sept

FIL DE COTON à coudre en bobine marque de Alexander & Co., à vendre par
F. PUIG Y PUIG,
26, rue de la Commune. 21 sept

COUVERTURES à lits de Z. Gravier & Co.—Les soussignés font dans ce moment l'ouverture de 10 balles couvertures à lits, grandeur 4 @ 12 pointe française, des plus belles importées jusqu'à ce jour, qu'ils vendront en lots convenables aux acheteurs.
H. DE GOER & RIFFLARD. 21 sept

Lasting et Alpacca.

EN déchargement du W. Kent de Liverpool, et à vendre par les soussignés
2 caisses lasting noir pour cordonnier.
2 do alpacca, lustré pour robes.
H. de GOER & RIFFLARD. 21sept

Couvertures françaises.

30 BALLES couvertures françaises de trois points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29, rue de la Douane. 21 sept—15

SARDINES—500 boîtes sardines à l'huile.
300 demi boîtes petits pois.
100 paniers guignolet.
50 caisses champagne.
... caisses absinthe.
... do liqueurs superfines—à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
29, rue de la Douane. 21sept

A Vendre par D. LANATA, rue Jefferson, Nos 8 et 10,
25 caisses ... en porcelaine
100 do vermicelle et macaroni, de Gênes.
100 do savon français.
4 ... essences bergamote, limon, citron.
500 paniers huile Flagnol, 24 onces.
100 do huile en demi-bouteilles.
100 do marque Baghacigalupi.
20 jarres vides, contenance d'un baril.
40 do do do de 4 barils.
40 barils plomb de chasse, No. 6.
10 caisses vin muscat, 200 do Château Belair.
200 do Haut Sauterne, 400 do Médoc ord.
110 do guignolet, 50 do eau verte.
25 do ... assorties.
50 barriques vin Blanquefort.
50 do vin Bordeaux ord de 1843.
60 barils vin de ... et Amsidy.
80 do imitation Madère. 21sept

BOTTES BRODEQUINS, SOULIERS—176 caisses en déchargement des navires Adrian et Essex—Aussi 5,000 paires brodequins Russet, à vendre par
G. W. DUNBAR, 30 rue Douane. 21 sep

CHAUX—Chargement de la barque Laura, 2,500 barils chaux en pierre fabriquée à Thomaston pour la fabrication du sucre, et les dernières couches d'enduits.

PLATRES—... barils en déchargement du même navire, des marques Wotherspoons & Coggins, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges. 21sept

ON demande une NOURRICE saine et sans enfant. S'adresser au No. 31, rue Commune. 18sept

REÇU par les dernières arrivées du Nord,
3 caisses casimir noir et façonné.
2 caisses et 1 balle drap noir et bleu.
2 do satinet do de
4 do et 2 balles couvertures.
5 do alpaccas noir et façonné.
5 do indienne imprimée.
3 balles flanelle rouge et blanche.
1 caisse do imprimée.
2 do cotonnades, avec un assortiment de chaises, bas, chaussettes, dentelles et marchandises sèches en général, à vendre par
L. HAAS,
47, rue de Chartres. 18sept

HENRY NOEL,
MAISON D'IMPORTATION,
RUE ROYALE, No. 103,
Attenante à la Banque de l'Etat.

EN magasin et à vendre:
150 caisses Château Lafitte.
100 caisses Coutet Haut Carnac.
60 caisses Château Margaux.
60 caisses Château Yquem.
175 caisses Chambertin de 1844.
3/8 Vieux Cognac.
13 fûts Eau de vie.

NOTA. Tous ces vins sont de qualité supérieure et les bouteilles ne laissent rien à désirer pour le bouchage. 17 sept

Demande d'un Instituteur.

ON demande dans une famille résidant à la paroisse Ste Marie, Attakapas, un Instituteur (sans et marié) pouvant enseigner le français et l'anglais. On exigera les meilleurs renseignements quant à la moralité et aux capacités. S'adresser à Gl. Pascal, No. 55, rue de la Vieille Levée. 17 sept—6

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant entre les soussignés, sous la raison commerciale de J. J. LABARTHE & Co, a été dissoute d'un commun accord à partir du 15 septembre courant. M. F. D. D. de LA CROIX reste chargé de la liquidation de la maison.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1849.
J. J. LABARTHE,
F. D. D. de LA CROIX. 21sept—3f

LES soussignés ayant formé une société sous la raison commerciale de De LA CROIX & Co, continueront les affaires de groceries au No 10, rue de la Nouvelle Douane. Ils sollicitent le patronage accordé à la maison J. J. Labarthe & Co.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1849.
F. D. D. De LA CROIX,
Ade. De LAHOUSSAYE. 21sept—3f—v&s

PERDU ou Egaré pendant la soirée du 19 courant, à 6 heures, à l'arrivée des chars du rail road Pontchartrain;

Une MALLE de trois pieds de long et un PANIER à Champagne contenant des marchandises et marqués sur le couvercle M. Lesgras.

Une récompense libérale sera payée à la personne qui fera retrouver ces objets.

S'adresser à
A. DELAMARE,
26, rue St. Louis. 21sept

LA société BORDERES & Co. est dissoute par l'expiration du contrat; les soussignés s'absentant du pays, laissent M. PAULIN DURBL chargé de la liquidation des affaires de la dite société.
BORDERES & CO.
En liquidation. 20sept—8f

LE soussigné prévient le public qu'il ne paiera aucune des dettes contractées par son épouse Elise Clément; et il prévient le public de ne lui faire aucun crédit, étant déterminé à n'en reconnaître aucun. Le soussigné prévient en outre le public qu'il plaide en séparation de corps et de biens avec son épouse.
GALLOT. 20 sep—8

Fer Anglais.

EN déchargement du navire W. N. Kent, de Liverpool
150 balles feuilles de fer 14 à 26;
120 do cercles et bandes en fer;
1500 barres, rondes, carrées et plattes;
A vendre par PRIESTLEY & BEIN. 20 sept

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—432 caisses en débarquement des navires Leodes, Albers et Granada, à vendre par
R. G. FORBS,
18, rue de la Douane. 8sept

Bottes, Souliers et Brodequins—76 caisses actuellement en débarquement des navires Granada et Yarmouth, à vendre par
G. W. DUNBAR,
30, rue de la Douane. 8sept

EN déchargement des navires Niobe, Adrian et barque Mary Waberman:
BEURRE ou Goshen—15 firquins.
BALAIS—50 douzaines.
CHANDELLES—100 caisses New-Bedford.
MAQUEREAUX—50 barils No. 3, à vendre par
R. J. HART & Co,
98 rue Tchoupitoulas. 18 sept

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF

JAMES F. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR

Juge—RICHARD RICHARDSON
C. B. BEVERLEY, juge actuel.
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR SERE.

QUATRIEME COUR.

Juge—ALEXANDRE DERBES juge actuel.
FRANÇOIS CALONGNE.
Constable—FRANCIS MOUNEY.
J. ULYSSE CHEVALIER.
PAUL EMILE CROZAT.
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DE DISTRICT:
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel.
WILLIAM A. NOTT.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT:
TH. C. POOLE, greffier actuel.
EMILE WILTZ.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT:
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
ALBERT FABRE.
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel.
CHARLES CUVELLIER.
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES

Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Métairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis.
THOMAS McKEON, collecteur actuel.
JAMES LILLY.
CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
DENIS FERNANDEZ.
JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade.
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

POUR CORONER.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer le capitaine ROBERT SPEDDEN, coroner actuel, comme candidat à la place de coroner pour la paroisse d'Orléans, aux élections de novembre prochain.

LE PEUPLE.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer ISAAC ALEXANDER SUARES, comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain.

VOTANS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER, comme candidat pour assesseur du 4me district représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St Louis, pour l'élection de novembre prochain.

VOTANS.

Veuillez annoncer L. CHAUCHON, comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer L. PLACIDE CANONGE, comme candidat à la Chambre des Représentans pour le ... district représentatif.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. COTTON JENNEVILLE n'est plus candidat pour la place de Constable de la Quatrième Justice de Paix qu'il se retire en faveur de M. GUSTAVE MEYNIER sur qui ses amis sont instamment priés de reporter leurs suffrages. 21 sep—3

Le Courrier est prié de reproduire cette annonce.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.
Rue de la Vieille Levée No 31
13 sept—1a

CHANGEMENT DE DOMICILE—E. J. HART & Co. ont transporté leur Magasin au No 79 rue Tchoupitoulas. 20sept

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1849.

LES directeurs de cette Compagnie ont, aujourd'hui, déclaré un dividende de 15 p. 100 sur les profits des derniers six mois, payables sur demande aux actionnaires ou à leurs représentans légaux.
J. TUYES, Secrétaire. 19 sept—8

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

LE département des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera réouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune entre les rues Baronne et Philippa. 4 sept—1m

Marchandises Nouvelles.

EN magasin et en déchargement des navires Suzanna, Maid of Orleans, Quebec, Wabash, Lucas et Allegheny, du nord, et W. V. Kent, de Liverpool:
5 caisses cotonnade.
10 do casimirs noir et façonné.
4 do et 2 balles drap noir et façonné.
4 do satinet bleu et noir.
4 do et 2 balles couvertures.
4 do alpacca façonné et noir.
20 do d'indiennes imprimées.
7 balles flanelle rouge et blanche.
2 caisses do imprimée.
2 balles do croisée.
10 caisses coton blanc.
10 do coton écru.
2 do checks.
2 do denims croisés.
2 do nappes en couleurs 3/4 et 10/4.
1 do do et serviettes françaises.

Et un grand assortiment de chemises de peau et caleçons en laine et coton, gants, châles, articles pour modistes, bas de soie et filoselle, coton en bobine, mousseline de laine, &c., à vendre par
L. HAAS,
47, rue de Chartres. 21 sept

COGNAC PELLEVOISIN—1me preuve—pale—6 demi—12 quarts et 18 barils cognac Pellevoisin. 4me preuve foncé—8 demi—47 quarts pipes cognac Pellevoisin.

1825—3me preuve—7 demi et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.

25 dames-jeannes très vieux cognac, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29, rue de la Douane.

Seuls agents de MM. Pellevoisin Ainé & Co., de La Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leurs cognacs. 21 sept—15

Cotons blancs forts pour le marché du Mexique.

VENANT d'arriver par le navire Adrian de Boston:

50 caisses coton Mohawk, pour draps de lits, de 3½ pouces, article excellent pour le marché mexicain. A vendre à des prix raisonnables par
McDOWELL & PECK,
96 rue Gravier. 19 sep

Cotonnades de fantaisie.

VENANT d'arriver par le navire Austria, de Philadelphie
20 caisses belles cotonnades de fantaisie, à vendre à des conditions raisonnables par
McDOWELL & PECK,
96 rue Gravier. 19 sep

Grates—Grates.

HUIT CENTS Grates de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
22, rue Condé. 19sept

Poeles et Cuisines.

SEPT CENTS Poëles et Cuisines de tous les genres et de toutes les dimensions, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.
S. MASPEREAU & Co,
22, rue Condé. 19sept

CIGARES DE LA HAVANE — En débarquement du brick Selma—
25 milliers cigares de la Havane "Diadema et Figaro," à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 rue St Louis. 19sept

A VENDRE par le soussigné, d'importation directe à la pharmacie ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE:

Vermifuge Canadien. Arrow Root des Bermudes.
do de Fahnestock. do d'Amérique.
Sirop de Lamouroux. do do américain.
do de Portal. Sulfate de Quinine.
do de Johnson. Seringues françaises.
do américaines.

Et en général toutes espèces de MEDICAMENS IMPORTÉS des meilleures fabriques de France, d'Angleterre et du Nord des Etats Unis.

Assortiment de Parfumeries.
Dépôt de Sangsues.
Eaux Minérales gazeuses.
S. E. MOUGIN.

LE Dr. LANDREAUX prévient ses clients qu'à dater de ce jour ses consultations auront lieu dans son bureau attenant à la pharmacie ci-dessus, tous les jours de 1 heure à 3 heures P. M. invariablement. 17 sept

EN magasin et à vendre:
25 barils amandes douces.
200 caisses amandes amères.
200 do cire blanche.
300 do mannes en sorte.
200 do do en larmes belles.
P. CUSACHS
au coin St-Philippe et Condé. 18sept

REÇU par le navire Maid of Orleans — 1000 livres anis vert, beau;
30 barils bois de Campêche. 10 do Curcuma.
10 do bois jaune du Fustet.
10 do de Nicaragua.
20 livres indigo Bengal. 200 do Orseille.
30 liv Epine Vinette. 30 do Bocou.
25 do Etain granulé.
A vendre par P. CUSACHS,
au coin des rues St-Philippe et Condé. 18 sept

SAL SODA—10 caisses Sal Soda, nouvellement reçu et à vendre par P. CUSACHS,
au coin des rues St-Philippe et Condé. 18 sept

EN dépôt à la Douane, et à vendre
30 barils amandes douces.
20 caisses huile d'amandes douces.
P. CUSACHS,
au coin St Philippe et Condé. 18sept

RIZ—30 tierçons riz de Charleston, en débarquement du brick Charles Kershaw, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31, Commune. 18sept

CIGARES—40 milliers Regalias, Reservadas, en débarquement du brick M A Jones, de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31, rue de la Commune. 18sept

A LOUER—Un jeune nègre âgé de 15 ans, très actif et intelligent, bon cocher et habitué au service d'une maison. S'adresser au No 32, Vieille Levée. 29 sout

COLLEGE DES JESUITES
Encoignure Baronne et Commune

LES parents sont informés que les PP. Jésuites rouvrent leurs classes le premier octobre prochain. 21sept

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de fabrique.
PARFUMERIE DE PARIS.
... Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 133, entre Conti et St-Louis.

DES VENTES ... FRICTION ... No 114, Vieille-L... [illegible]

Changement de Domicile.

E. JOHNS a transporté son bureau du No 94 rue du Camp, au No 45, rue du Canal, 3ème porte au dessous de celle de St Charles, où il continuera à faire le courtage de coton.

A LOUER.

Le magasin en briques, No. 23, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville. Possession en sera donnée le 1er octobre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à BOULIGNY & GANUCHEAU. 17 sept

A LOUER—Deux maisons neuves en briques avec des magasins, à l'encoignure des rues Condé et Hôpital, devant être finies du 1er au 15 octobre, lorsque possession sera donnée. S'adresser à Laborde & Xiques, No. 31, rue Commune ou entre 3 et 4 heures de l'après midi, au No. ... rue Condé. 15sept

A LOUER—Pour le 1er octobre—Trois magasins situés rue de la Douane, Nos 44, 46 et 48, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Aussi—Dans le même local, une grande salle au troisième étage, convenable pour assemblées. S'adresser à C. REDON, encoignure des rues de Chartres et de la Douane. 14 sept

A LOUER.—Trois bâtisses en briques rue Gravier, en face du nouveau théâtre de la Placide, entre Carondelet et Baronne. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDWARD SHIFF, No 78, rue du Canal. 6 sept

A LOUER—Deux magasins à trois étages formant l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin, et occupés depuis quatorze ans pour la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD. SHIFF, 78, rue du Canal. 29 sept

A LOUER—Un magasin situé rue de la Vieille Levée, No. 70, livrable le 1er octobre. S'adresser sur les lieux, à A. LAROSE. 19sept

A LOUER.

DEUX magnifiques Salons pouvant être réunis en un seul, dans la maison au 1er, sise à l'encoignure Canal et Bourbon, parfaitement convenables pour Etude de notaire ou Bureaux de banquiers. Possession en sera donnée immédiatement.

N. B. On ne louera pas pour résidence.
R. D. FANIS. 10sept

INSTALLATION A VENDRE.

L'INSTALLATION complète d'un magasin de marchandises sèches, se composant de quatre comptoirs, pieds-tournés et tiroirs à roulettes, deux grandes vitrines, étagères, &c. &c.

Le tout dans un état parfait—voir rue Royale No 223, entre Dumaine et Ste Anne, et pour prix et conditions, chez les soussignés, Maison Rouge, entre les deux marchés.
PAUL ALDIGÉ & Co. 14sept

ON demande dans une famille résidant à la côte paroisse de l'Ascension, une institutrice pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique (le piano), le dessin, ou la peinture.

On exigera les meilleurs renseignements quant à la moralité et aux capacités.
S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
10 rue Conti. 12 sep

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
10 rue Conti. 22aout

BUREAU
DES DIRECTEURS DES ASSURANCES
Nlle Orléans, 11 septembre 1849

A une assemblée des directeurs des compagnies des assurances tenue le 4 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que, à dater de lundi 1er octobre prochain, nulle assurance ne sera faite avec aucune banque de la ville après cinq heures du soir.
JAS. H. WHEELER
Sec. pro tempore. 11 sept—1 m

AVIS—M. HENRY LERON, Junior, a l'honneur d'informer les familles qu'il peut consacrer quelques heures à des leçons particulières de Mathématiques, d'Arithmétique, Algèbre et Géométrie, et de Sciences Naturelles. M. H. Leron peut également donner des leçons de langue et de littérature française, de latin, de grec, et autres branches de l'instruction. S'adresser à l'Institut, 145, rue St-Louis. 11 sept—15

AVIS.

MR. G. BOYER a l'honneur d'annoncer au public qu'il a repris la direction de son institution rue Conti, No. 148, et qu'il n'a nullement l'intention de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 août

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place vis à vis le Bureau de la Poste. 24 mai—1a

DARD, Médecin Vétérinaire,
Successeur de M. Duffau,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis; les personnes qui voudront lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Moulon, encoignure Toulouse et Dauphine. 5 sept—3m

Changement de Domicile

LA maison GARNIER FRERES a transféré ses magasins rue Conti, No. 15. Ils offrent à vendre à leurs amis et au public en général vins pour familles, différentes qualités et liqueurs. 6sept—15

AVIS.

LA société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de HOGAN, TURBAUD & CONAND, a été dissoute d'un commun accord à partir du 30 juin dernier; les membres de la société feront usage de la signature en liquidation seulement.
HOGAN, TURBAUD & CONAND.
Nlle-Orléans, 6 septembre 1849. 7sept—

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. Victor Conand, continueront la quincaillerie, et sollicitent le patronage accordé à l'ancienne maison.
Nlle Orléans, ce 6 septembre 1849
HOGAN & TURBAUD,
29, Vieille Levée. 7sept—

A LOUER—Environ trois ACRES d'excellente TERRE, sèchée, convenable à un jardinier ou à un laitier, au bout de la rue Apollon, entre celles St André et Jackson, à Lafayette. S'adresser au magasin de graines No 20, rue du Canal, nouvelle bâtisse.
WM. DINN, agent. 8sept

MESSIEURS les souscripteurs de l'Histoire du CONSULAT ET DE L'EMPIRE par M. A. Thiers, édition de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis, sont prévenus que le 8me volume de cette grande œuvre vient d'être reçu au bureau de l'agence où il est prêt à être délivré aux abonnés.
VOR HEBERT, libraire,
149, rue de Chartres.

N. B.—MM. les abonnés qui reçoivent leurs livraisons au bureau de poste sont priés de passer au magasin prendre leur volume. 20 sept

EN VENTE à la librairie de Victor Hebert, 149 rue de Chartres.—Le huitième volume de "Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire," édition de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis. Ce volume contient 8 livraisons. 20 sept

AVIS AUX TAILLEURS—Le Parisien, Journal théorique de l'art du Tailleur — Revue des modes d'homme. Ce journal paraît à Paris tous les mois. Chaque numéro est accompagné alternativement d'un grand et d'un petit patron et d'une ou deux gravures de modes.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans chez
VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.

Le prix de l'abonnement est de $4 par an, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année. 20 sept

PLUMES GALVANISEES—Aussi bonnes que des plumes en or, à vingt cents la carte, contenant vingt plumes et un bon porte plume. No. 1, pour écrire l'expédié; do No. 2, pour la bâtarde; No. 3, pour l'anglaise; No. 4, écriture italienne; No. 5, pour la gothique et la musique. No. 6, plumes de dames.

Dans les cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent.
A vendre par V. HEBERT, libraire,
149 rue de Chartres. 18 sep

REDUCTION DE PRIX.
Papiers peints.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment complet de papiers peints pour tapisser les appartements.

Papiers peints communs à 10, 15 et 20 cents le rouleau.

Do ordinaires à 25, 30 et 40 cents le rouleau.
Do glacés à 40, 50 et 60 cents le rouleau et au dessus.

Bordures de 50 cents à $1 50 le rouleau.
do veloutées, à des prix très modérés.
V. HEBERT, libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 4 juil

Graines fraîches de Jardinage.

Reçu par la goëlette Gov. Arnold, le navire Rajah et le brick Sea Flower,
Pois hâtifs, ou de 30 jours,
Navets hâtifs de Hollande, idem rouges,
Epinards, choux de toutes sortes,
Laitue, panais, betteraves,
Epinards noirs, radis etc.

A vendre au No 95, rue du Camp, près de la rue Poydras.
D. MALPAY. 20 sept

10 piastres de récompense.

PARTI marron le 13 septembre courant le nègre JIM, âgé d'environ 34 ans, de taille moyenne, bien pris, figure ronde, parlant l'anglais et le français. Il est bien connu comme marchand de bière en chaise. On croit qu'il se tient dans les derrières de la ville, Seconde Municipalité.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera au No 69, rue Moreau, ou le logera dans la geôle de Paroisse. 21 sept 12

$10 de récompense.

PARTI marron de l'habitation de MM. Chauvin & Levois, paroisse St-Charles rive droite, un nègre, nommé ANSON, âgé d'environ 22 ans, ne parlant que l'anglais.

La personne qui le livrera aux soussignés recevra la récompense susdite.
J. LEVOIS, 47 rue Chartres. 18 sept

10 piastres de récompense.

PARTIE marronne le 29 juillet, la négresse créole MARIE STEPT alias MARIE TREPAGNIER; taille quatre pieds et 3 à huit pouces; il lui manque plusieurs dents de devant, elle est âgée d'environ 22 ans, et parle français et bien peu l'anglais. Elle avait l'habitude, depuis plusieurs années, de se louer à la Première Municipalité. La récompense ci-dessus donnée à la personne qui la fera loger dans la geôle ou la fera parvenir à
MAURICE HERMANN
paroisse St ...
ou à M. HENRY ST PAUL
avocat à la Nouvelle-Orléans. 20 sep—3

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils à vendre par AUGUSTE ROLIER,